PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle
de la Caisse de la Culture
tenue le 5 avril 2023, à 19h30
en mode virtuel

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse de la Culture, madame Geneviève Côté, ouvre l'assemblée générale annuelle et remercie les gens présents en mode virtuel. Elle souligne la présence parmi l'assemblée, de trois dirigeants honoraires de la Caisse de la Culture, soit mesdames Ginette Major et Gisèle Trépanier (anciennes administratrices) ainsi que monsieur Pierre Marin (directeur général retraité).

La présidente du conseil d'administration agira comme présidente d'assemblée.

Outre la directrice générale Marie-Christine Cojocaru, elle présente les gens qui l'accompagnent à l'animation ou en soutien technique.

- Marc Grégoire, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Nathalie Brisebois, adjointe à la direction générale ;
- David Lavoie, président du comité Coop/FADM ;
- Lina Kachani, présidente du comité de mise en candidatures ;
- Chantal Déry, conseillère principale au développement des affaires ;
- Nos conseillères aux communications, Stéphanie Perron et Srija Besses ;
- Mohammed Safieddine, agent soutien technique.

Ces personnes assisteront la présidente afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements. Elles verront notamment à faire part des questions, commentaires et propositions.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par monsieur Marc Grégoire.

Ces modalités portent notamment sur :

- le déroulement de l'assemblée;
- les votes en direct, et
- les interactions entre nous.

Précisions importantes sur les membres

La présidente rappelle que dans le cadre des assemblées générales des caisses, seul un membre de plein droit de la caisse, admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes:

- faire partie du ou des groupes décrits dans nos statuts ;
- être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société ;
- être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Puisque cette assemblée est tenue à distance, la présidente poursuit en mentionnant qu'il faudra procéder à la nomination de 2 personnes scrutatrices. Elle recommande madame Nathalie Brisebois, adjointe à la direction générale ainsi que madame Chantal Déry, conseillère principale.

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption de la recommandation.

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)

La proposition de nommer mesdames Nathalie Brisebois et Chantal Déry comme scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La présidente prend la parole et désire proposer l'ordre du jour. Au bénéfice de tous les membres, elle demande au secrétaire du conseil d'administration, Marc Grégoire, de nous présenter l'ordre du jour de l'assemblée.

Le secrétaire, Marc Grégoire, fait la lecture de l'ordre du jour.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
   1.1. Mot de bienvenue
   1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. **Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
   2.1. Règles pour participer à l'AGA
   2.2. Nomination des personnes scrutatrices
   2.3. Adoption de l'ordre du jour
   2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022

3. **Retour sur l'année 2022**
   3.1. Rapport du conseil d'administration
   3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
   3.3. Rapport financier
   3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. **Période de questions**

5. **Proposition soumise au vote**
   5.1. **Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)** (vote en différé)

   5.2. **Élection des membres du conseil d'administration**
      5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
      5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
      5.2.3. Présentation des personnes candidates
      5.2.4. Élection par acclamation
      5.2.5. Élection par votation (vote en différé)

   5.3. **Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

6. **Fin de la rencontre et remerciements**

7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption de l'ordre du jour.

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)

La proposition de l'ordre du jour est adoptée.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022

La présidente informe les membres que nous devons procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue au printemps 2022.

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption.

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2022.

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Avant de présenter le rapport du conseil d'administration, la présidente désire présenter les 13 membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres et clients dans le cadre de leur fonction :

Amy Blackmore, ***vice-présidente,*** Marc Grégoire*, ***secrétaire***, Gary Boudreault, Anne-Flore de Rochambeau, Gabriel De Santis-Caron*, Nadia Drouin*, Guy Gauthier, Lina Kachani, Jacques L'Heureux, Jean-Philippe Lagueux, Michel Laperrière, David Lavoie*, et moi-même.

* Noter que les administrateurs qui ont un astérisque à côté de leur nom sont sortants de charge.

Elle remercie ses collègues administratrices et administrateurs pour leur engagement.

Par la suite, la présidente présente, au nom du conseil d'administration, la revue annuelle 2022 de la Caisse de la Culture :

Introduction

On ne s'en souvient pas beaucoup - peut-être préférons-nous l'oublier? - mais nous avons commencé 2022 chacun chez soi. Ça n'annonçait pas la relance et les retrouvailles tant espérées par tous, et plus ardemment par notre milieu bien éprouvé.

Dans les mois qui ont suivis, les activités ont repris, mais la hausse du coût de la vie et des taux d'intérêts, et le ralentissement économique qui s'en suit, inquiètent plusieurs d'entre nous.

Heureusement, la Caisse de la Culture est là, encore et toujours, avec sa sensibilité à nos réalités et sa bienveillance proactive. La vaillante équipe dirigée par l'infatigable Marie-Christine Cojocaru répond chaque fois présente pour épauler et aiguiller nos membres avec patience et rigueur, ce qui rend notre travail de conseil d'administration simple, intéressant et source de fierté.

Un leader socioéconomique de taille

Alors que nous continuons d'observer une poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte de plus en plus cher, Desjardins est déterminé à jouer son rôle de leader. Et dans ce contexte, agir comme un leader socioéconomique, c'est d'abord être une force positive, rassurante et inspirante pour nos membres et clients.

Un levier sur lequel la Caisse de la Culture s'appuie pour exercer son leadership au sein de notre milieu est le Fonds d'aide au développement du milieu sur lequel vous allez vous prononcer plus tard lors de cette assemblée. En choisissant d'affecter une partie de nos excédents à ce Fonds, vous soutenez directement des initiatives qui sont structurantes pour notre milieu.

Le Fonds du Grand Mouvement est une initiative du Mouvement Desjardins, dont nos membres peuvent bénéficier, qui contribue à la relance socioéconomique de notre milieu. Doté d'une enveloppe de 250 M$, ce fonds vise à appuyer les collectivités sur les plans économique, social et environnemental en soutenant des projets ayant le potentiel de transformer notre société.

Deux organismes membres de la Caisse ont bénéficié de l'appui de ce Fonds au cours de la dernière année : Artopole et les Forges de Montréal.

Soutien à l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un puissant facteur d'innovation, de productivité, de création d'emplois et de croissance économique. Nous reconnaissons le rôle fondamental que jouent les entrepreneurs sur la vitalité de notre milieu et c'est dans cet esprit que nous avons à nouveau appuyé différentes initiatives visant à les outiller dans le démarrage ou la croissance de leurs entreprises.

Notre association avec Trajectoires numériques, un programme de La Piscine, notre appui et participation à diverses conférences et colloques touchant à des enjeux propres à notre milieu présentés en collaboration avec des partenaires comme XN Québec et l'Académie canadienne du Cinéma et de la Télévision ainsi que notre appui récurrent au Parcours C3 de l'École des entrepreneurs du Québec témoignent de notre engagement en ce sens.

De plus, par l'entremise du Fonds C, une aide financière non remboursable est disponible pour les entreprises qui veulent réaliser des projets de croissance ou de transformation. En 2022, ce sont 93 000 $ qui ont été octroyés à neuf entreprises de notre milieu grâce à ce fonds.

Engagée et solidaire

Autonomie financière

Avec le contexte incertain dans lequel nous sommes plongés, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de notre accompagnement, de nos produits financiers, de nos outils – notamment en ligne – et de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions.

Conscients que chaque hausse de taux augmente le potentiel de membres en situation de vulnérabilité, l'organisation a établi une stratégie d'accompagnement proactive. Pour les membres les plus à risque, soit ceux détenant des prêts à taux variables ou subissant une forte hausse de leur paiement hypothécaire à la suite du renouvellement de leur prêt, une série d'actions préventives ont été mises de l'avant, incluant des communications personnalisées ainsi qu'un contact par leur conseiller. Il n'y a pas de solution unique, mais nous regardons avec eux plusieurs options qui leur sont offertes (hausse des paiements, faire des contributions forfaitaires, modification de la période d'amortissement, etc.).

L'éducation financière a toujours été un des éléments centraux de notre mission. Depuis plusieurs années, nous offrons à la relève artistique ainsi qu'à nombre d'entrepreneurs des ateliers sur les finances adaptées aux travailleurs autonomes.

Miser sur la relève

Conscients que pour un artiste en début de carrière, un coup de pouce financier peut jouer un rôle décisif dans la poursuite de sa pratique artistique, nous avons à nouveau soutenu plusieurs jeunes avec la remise de bourses d'excellence dans le cadre de leurs études ou lors de divers concours.

Ce soutien à la relève culturelle se greffe au programme phare de Desjardins Tous engagés pour la jeunesse qui met de l'avant des milliers d'initiatives au bénéfice des jeunes. Tous ces gestes représentent 80 M$ d'investissement en 2022 à l'échelle du Mouvement.

Équité, diversité et inclusion (EDI)

La Caisse de la Culture est sensible aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion au sein du milieu culturel. C'est pourquoi nous soutenons des initiatives qui agissent sur ces enjeux dans le cadre de nos partenariats.

À l'échelle du Mouvement Desjardins une grande fierté que je désire partager avec vous est sans contredit l'obtention du 4e rang mondial au palmarès des meilleurs employeurs pour les femmes selon le magazine Forbes. Cette reconnaissance confirme que nos pratiques, nos programmes et notre approche en matière de parité se distinguent sur la scène internationale.

Des solutions numériques innovantes

Nos travaux technologiques se sont poursuivis en 2022 afin de continuer la modernisation de l'ensemble de nos systèmes, de rehausser notre sécurité et de poursuivre notre transformation numérique. Plusieurs des solutions implantées se sont d'ailleurs mérité des prix de reconnaissance et sont particulièrement appréciées par nos membres.

Des efforts soutenus à l'égard du développement durable

Nous continuons également l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités et notre modèle d'affaires. Dans la dernière année, Desjardins a poursuivi sa mobilisation afin d'accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone en mettant en œuvre des actions bien concrètes.

Pensons notamment aux différents Fonds verts disponibles pour nos membres sensibles à ces questions concernant leurs investissements et à l'ambitieux plan d'action climatique qui est en branle et dont l'objectif est d'atteindre un bilan zéro émission nette d'ici 2040 pour le Mouvement Desjardins, ainsi qu'à plusieurs autres mesures.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente enchaîne maintenant avec la présentation du rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code de déontologie.

3.3 Rapport financier

Nous sommes maintenant rendus à la présentation des faits saillants du rapport annuel de la Caisse.

Avant de présenter les résultats de notre caisse, la présidente invite à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

La présidente invite Marie-Christine Cojocaru, notre directrice générale, à faire part des résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022 et celle-ci enchaîne avec le rapport annuel qui a été illustré dans la présentation Powerpoint que voici :

Volume d'affaires total

VARIATION
5,70 %

2021
1,10 G$

2022
1,16 G$

COMPOSÉ DU BILAN (À LA CAISSE)
ET DU HORS BILAN (AVEC LES COMPOSANTES)

	2022
ÉPARGNE ET PLACEMENTS DÉPÔTS DES MEMBRES	0,62 G$
FINANCEMENT PRÊTS AUX MEMBRES	0,55 G$
TOTAL	

Total de l'actif

VARIATION
13,21 %

2021
529,14 M$

2022
599,02 M$

	2022
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9,14 M$
Placement dans le fonds de liquidité sous gestion et dépôts à terme	31,36 M$
Prêts aux membres	528,42 M$
Provision pour pertes de crédit	0,45 M$
Placements dans la Fédération	5,35 M$
Autres actifs	25,21 M$
TOTAL	

Total du **passif**

VARIATION
12,72 %

2021
496,14 M$

2022
559,27 M$

	2022
Dépôts des membres	**455,32 M$**
Emprunts	**91,05 M$**
Autres passifs	**12,90 M$**
TOTAL	

Total de **l'avoir**

VARIATION
20,48 %

2021
33,00 M$

2022
39,75 M$

	2022
Capital social	**0,04 M$**
Excédents à répartir	**7,40 M$**
Cumul des autres éléments du résultat global	**0 M$**
Réserves	**32,31 M$**
TOTAL	

Excédents d'opération

VARIATION
18,71 %

2021
7,27 M$

2022
8,63 M$

	2022
Revenu net d'intérêts	**9,71 M$**
Autres revenus	**2,74 M$**
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	**(0,64) M$**
Frais autres que d'intérêts	**4,46 M$**
TOTAL	

Excédents nets
de l'exercice après ristournes aux membres

VARIATION
24,34 %

2021
5,57 M$

2022
6,92 M$

	2022
Excédents d'opération	**8,63 M$**
Revenus (pertes) lié(e)s aux placements dans la Fédération	0,51 M$
Revenus (pertes) lié(e)s à la juste valeur des instruments financiers dérivés	4,78 M$
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(4,10) M$
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,20) M$
Excédents avant impôts et ristournes aux membres	**9,62 M$**
Impôts sur les excédents	2,06 M$
Excédents avant ristournes aux membres	**7,56 M$**
Ristournes aux membres	0,87 M$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(0,23) M$
	◄ TOTAL

La directrice générale profite de cette étape-ci pour remercier sincèrement tous les membres pour leur fidélité et leur confiance et pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui ont choisi la Caisse de la Culture en 2022. Elle tient également à remercier et souligner le travail professionnel et engagé de toute notre équipe de passionnés qui accompagnent les membres au quotidien.

Finalement elle souhaite aussi remercier notre présidente Geneviève Côté pour son implication, son dynamisme et son soutien ainsi que tout le Conseil d'administration pour leur engagement et leur appui.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente invite maintenant le président du comité coopération et FADM, David Lavoie, à faire rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Bonsoir chers membres,

À titre de président du comité coopération et Fonds d'aide au développement du milieu, je suis heureux de vous présenter les engagements de la Caisse dans son milieu au cours de la dernière année.

En premier lieu, je désire saluer les autres membres du comité, Amy Blackmore et Nadia Drouin. Je profite de cette tribune pour les remercier pour leur implication et collaboration sur ce comité.

Somme totale investie dans le milieu

En 2022 :

- *Nous avons investi 200 000 $ dans le milieu grâce au Fonds d'aide au développement du milieu;*
- *Nous avons également contribué à plusieurs autres partenariats, dons et commandites à hauteur de 330 000 $;*
- *Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir le dynamisme socioéconomique du milieu culturel;*
- *C'est donc un montant total de 530 000 $ qui a été distribué à 104 organismes du milieu;*
- *Je tiens d'ailleurs à souligner que depuis la création du Fonds d'aide au développement du milieu en 2008, nous avons réinjecté plus de 3,2M$ à près de 700 projets.*

Somme totale investie dans le milieu – page répartition

D'ailleurs, à l'écran, vous pouvez prendre connaissance de la répartition des sommes investies dans les différents secteurs.

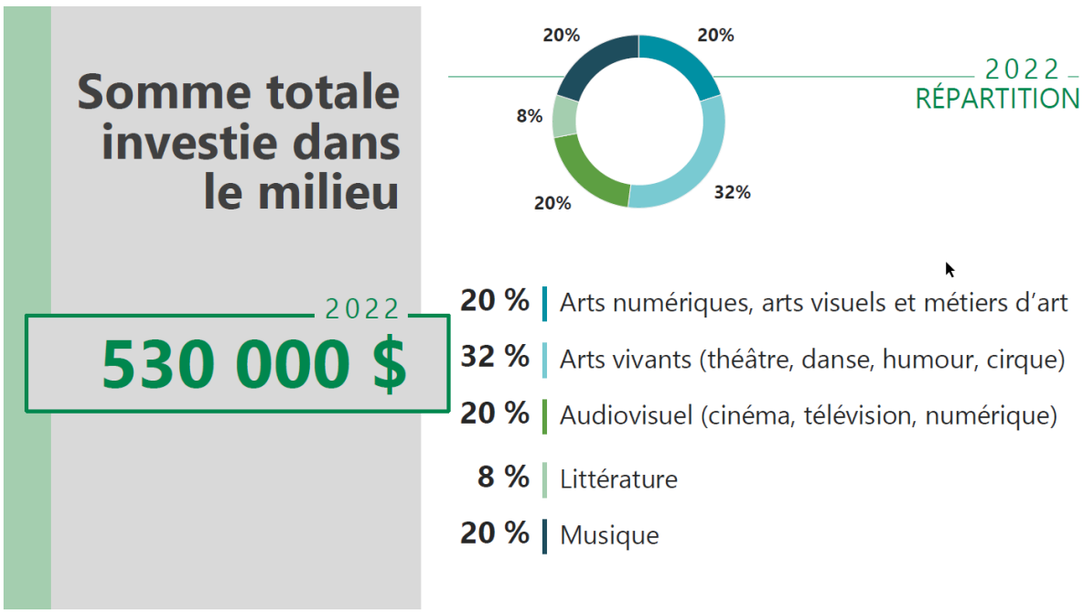

Tableau affectation FADM

Voici maintenant les variations du Fonds d'aide au développement du milieu, ainsi que son solde au 31 décembre 2022.

Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)		**321 k$**
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA		124 k$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice		
Montant distribué	200 k$	
Récupération d'impôt	(51) k$	(149) k$
Solde au 31 décembre 2022		**296 k$**

Priorités d'investissement

En 2021, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité avec son milieu. Ce plan contient les 9 priorités d'investissement que vous voyez à l'écran.

Ces priorités qui nous sont propres nous assurent que l'engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins de nos membres et de nos partenaires du milieu culturel. De plus, ces priorités nous guident dans l'attribution et la gestion des différents leviers financiers dont la Caisse fait usage pour appuyer son secteur.

Je tiens aussi à vous rappeler que la Caisse possède une politique d'investissement publique. Disponible sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Voici donc nos priorités d'investissement :

1. *La relève artistique*
2. *Le développement professionnel et entrepreneurial*
3. *La diversité*
4. *La médiation culturelle et le développement des publics*
5. *La reconnaissance de l'excellence artistique*
6. *L'innovation, la recherche et les nouvelles pratiques créatives*
7. *Le développement durable dans le milieu culturel*
8. *Œuvres humanitaires pour le milieu culturel*
9. *L'aide à la relance du milieu culturel*

D'ailleurs, la Caisse est tenue de consulter sur une base triennale ses membres sur ses priorités d'investissement dans l'objectif que celles-ci soient cohérentes avec les besoins du milieu culturel.

Notre plus récente consultation s'est déroulée en novembre dernier. Les résultats de cette consultation et les réflexions qui en ont découlé nous permettent de constater que nos priorités actuelles demeurent pertinentes.

Merci à tous nos membres et partenaires qui ont participé à cet exercice.

Implications de la caisse dans le milieu culturel

Comme mentionné plus tôt, 104 organismes ont été soutenus par la Caisse dans la dernière année pour des projets en phase avec nos priorités d'investissement. En voici quelques exemples :

- *La Caisse a remis 73 000$ en prix et en bourses destinés à la relève et à l'excellence artistique, toutes disciplines confondues.*
- *La Caisse a poursuivi sa mission d'éducation financière en offrant plus de 20 ateliers sur les finances personnelles des travailleurs autonomes;*
- *Nous avons appuyé plusieurs programmes et parcours de formation favorisant le développement professionnel et entrepreneurial comme le Parcours C3 de l'École des entrepreneurs du Québec et le projet Trajectoires numériques de La Piscine;*
- *Nous avons été partenaire présentateur de conférences et de formations touchant à des enjeux propres à notre milieu comme la réalité augmentée, le développement durable en culture ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion, en collaboration notamment avec l'Académie canadienne du Cinéma et de la Télévision et XN Québec;*
- *Nous avons appuyé plusieurs projets de médiation culturelle et de développement des publics dont avec le Livart et Vox, Centre de l'image contemporaine;*
- *Nous avons renouvelé notre appui à la Fondation des artistes;*

- *Du côté de l'aide à la relance du milieu culturel, les 13 projets que nous avons appuyés à l'automne 2021 ont été complétés dans la dernière année.*

Autres leviers financiers

Au cours de la dernière année, certains de nos membres ont pu bénéficier d'appuis provenant d'autres leviers financiers :

- *Le Fonds C offre une aide financière aux entreprises éligibles pour soutenir leurs projets de croissance. En 2022, 9 entreprises membres de la Caisse ont bénéficié de ce Fonds et une somme totale de 93 000$ leur a été accordée.*

- *Le Fonds du Grand Mouvement vise à soutenir le développement socioéconomique et la vitalité de nos communautés en investissant 250M$ jusqu'en 2024 dans des projets qui partagent les priorités des milieux. Cette année, nos membres soutenus par ce Fonds sont Artopole - Maison d'entrepreneuriat artistique et Les Forges de Montréal.*

Voici ce qui conclut ce bilan de l'engagement de la Caisse envers son milieu. Merci pour votre écoute.

La présidente remercie le président du comité COOP et FADM.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La parole est aux membres. La présidente les invite à poser des questions à l'aide de la boîte de dialogue.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

LA RISTOURNE

Présentation d'une *capsule vidéo sur la ristourne.*

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels, recommandé par le conseil d'administration et par la directrice générale, madame Marie-Christine Cojocaru. Précision par la présidente que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**6 923 k$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	324 k$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	149 k$
Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	5 k$
Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**7 401 k$**
Affectation au FADM	(128) k$
Affectation à la RRE	(4 134) k$
Affectation à la réserve générale	(3 139) k$
Solde des excédents à répartir	**0**

[1] Inclut **866 k$** de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

[2] Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

La présidente mentionne aux membres que cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir et qu'elle les informera plus tard quant aux précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours.

Proposition de versement pour l'année 2022

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par la directrice générale, Marie-Christine Cojocaru.

Proposition de versement
POUR L'ANNÉE 2022

989 102 $

127 749 $
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

861 353 $
RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE $
RISTOURNE **VOLUMES** [1]	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,58 $		**169** k$
Épargne et placements			**84** k$
Fonds			**43** k$
Prêts et marges de crédit			**298** k$
RISTOURNE **ASSURANCES** [2]	**23 $**/1 000 $ de prime		**88** k$
RISTOURNE **CARTES DE CRÉDIT** [2]	**0,58 $**/1 000 $ d'achats nets		**64** k$
RISTOURNE **PRODUITS** [2]	Montant de **50 $** [3]		**105** k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT **EN GESTION DE PATRIMOINE** [2]	Montant de **23 $**/1 000 $ d'honoraires et de commissions		**11** k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			**862** k$

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée.
[2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
[3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie la recommandation de partage des excédents annuels.

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)

La proposition de la recommandation de partage des excédents annuels est adoptée

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

La présidente poursuit et informe les membres du moment venu de la nomination des officiers pour la période d'élection, soit le poste de président et le secrétaire d'élection. Elle agira comme présidente d'élection et Lina Kachani agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Rappel de la démarche du profil collectif enrichi

La présidente prend la parole et rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

La présidente d'élection demande à Lina Kachani, présidente du comité de mise en candidature, de venir présenter le rapport que voici :

Appel de candidatures

A été diffusé pour une durée minimale de 20 jours à partir du 20 janvier 2023

POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES

GROUPE **SARTEC**
- **1** poste en élection
- **1** candidature reçue

GROUPE **UDA**
- **1** poste en élection
- **1** candidature reçue

GROUPE **UNIVERSEL**
- **2** postes en élection
- **3** candidatures reçues

Profil collectif enrichi
Critères recherchés en 2023

COMPÉTENCES
- Fine connaissance du milieu culturel, de ses institutions et réseaux ainsi que de la créativité numérique ;
- Compétences en gestion financière et développement durable.

REPRÉSENTATIVITÉ

GENRES
- Femme(s) : 2-3
- Homme(s) : 1-2

GROUPES D'ÂGE
- 18-34 ans : 1
- 35-49 ans : 2
- 50-64 ans : 1

AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ
- Artistes ou artisans du milieu ayant un statut de pigistes ou de travailleurs autonomes qui répondent au profil recherché : 3 membres.

Lina Kachani informe les membres que cette année, il y a 4 postes à combler pour 5 candidatures reçues. En vertu de notre Règlement intérieur, actuellement en vigueur, 1 poste est dit SARTEC, 1 poste est dit UDA et 2 postes sont dits Universels.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 1 candidature pour le poste SARTEC, 1 candidature pour le poste UDA et 3 candidatures pour les postes Universels.

Toutes les candidatures répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

La présidente d'élection reprend la parole et présente, en ordre alphabétique, les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

Pour le poste réservé au groupe SARTEC

- Marc Grégoire

Pour le poste réservé au groupe UDA

- Gabriel De Santis-Caron

Pour les 2 postes réservés à l'Universel

- Frédéric Darveau
- Nadia Drouin
- David Lavoie

5.2.4 Élection par acclamation

Sont élus pour les postes réservés aux groupes suivants :

Pour le poste réservé au groupe SARTEC

- Marc Grégoire

Pour le poste réservé au groupe UDA

- Gabriel De Santis-Caron

Des félicitations sont transmises aux candidats réélus.

2 postes réservés demeurent à combler au groupe Universel et feront l'objet d'un vote en différé.

5.2.5 Élection par votation (en différé)

Tel que mentionné en début d'assemblée, la présidente d'élection rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours, pour le groupe Universel.

Postes Universels

- Frédéric Darveau
- Nadia Drouin
- David Lavoie

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente rappelle les précisions suivantes sur le processus de votation :

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- et l'élection des membres du conseil d'administration.

Précisions sur l'exercice du vote

Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.

  - ✓ Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.
  - ✓ Pour celles et ceux qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.

- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse, soit :

  ✓ Le document présentant les personnes candidates ;
  ✓ Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
  ✓ Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.
  ✓ Pour voter, rendez-vous sur AccèsD :
  - et cliquez sur le bouton « Mon vote » ;
  - des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;

  ✓ vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;
  ✓ et sur la page d'accueil du desjardins.com.

- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD.
  ✓ Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
  ✓ Et pourquoi utiliser Accès D? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

- Nouveauté cette année! Vous avez aussi la possibilité de voter à la Caisse en utilisant notre borne de votation qui sera disponible dès demain pour une journée, en raison du congé férié du vendredi de Pâques.
  ✓ Cette solution est ouverte à tous! Et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas AccèsD.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

La présidente informe les membres que dès la fin de la présentation de ce soir, le 5 avril, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au dimanche 9 avril, à 23h59.

Précisions sur l'annonce des résultats

Les précisions sur l'annonce des résultats du vote sont faites par la présidente, Geneviève Côté.

- Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.
- Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.
- C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle et les remercie pour leur confiance et implication. Elle félicite les administrateurs nouvellement élus et à ceux qui le seront à l'issue de la votation en différé. Elle termine en remerciant les personnes qui l'accompagnaient pour cette soirée et également toute l'équipe de la Caisse.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des élections et scénarios recommandés par le CA :

Élection en différé:
Nadia Drouin et David Lavoie, pour les 2 postes au groupe Universel.

Proposition sur la répartition du partage des excédents annuels
97.42 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 12 avril 2023, à 11h22.